

5.00 crédits	60.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Pasquier Christine ;
Langue d'enseignement	Russe
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme du cours de grammaire, l'étudiant(e) devra démontrer sa capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en pratique, en les mobilisant - en vue de l'expression orale et surtout écrite -, les connaissances théoriques en matière de grammaire (morphologie et syntaxe) de la langue russe contemporaine. - Comprendre des phrases et des textes complexes en identifiant et en interprétant correctement en contexte - en vue de la compréhension des discours oraux et écrits et donc aussi des processus de traduction et d'interprétation - ces éléments morphologiques et syntaxiques. - Exprimer ou compléter des phrases et discours complexes en restituant et en utilisant correctement - en vue de l'expression écrite et orale en langue C - les formes morphologiques et syntaxiques requises par le contexte discursif. - Reconnaître - en vue de la compréhension passive au cours des processus de traduction et d'interprétation - certains éléments archaïques ou exceptionnels.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Pour obtenir les crédits liés à une UE, l'étudiant-e doit présenter toutes les parties de l'examen portant sur l'UE (qu'elles portent sur des activités d'apprentissage - AA - ou des parties de cours).</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation certificative finale comporte deux épreuves écrites (ou examens) organisées à la fin de chacun des deux quadrimestres. Les examens sont composés de différents types de questions, EXCLUSIVEMENT sous la forme d'exercices d'application pratique, et visent à vérifier l'acquisition et la maîtrise des connaissances théoriques. • L'évaluation certificative vaut 100 % de la note finale de l'UE. L'évaluation de l'AA (activité d'apprentissage) de Q1 vaut 30 % et celle de l'AA de Q2 vaut 70 % de la note finale. L'évaluation de l'AA de Q2 - soit 100 % de l'AA - vaut 70 % de la note finale de l'UE - se compose à parts égales d'une partie "grammaire" (valant 50 %) et d'une partie "traduction vers C" (valant 50 %). <p><i>Sauf consigne explicite contraire, le recours à un logiciel de traduction automatique ou l'utilisation des intelligences artificielles (IA) génératives est STRICTEMENT interdit, que ce soit dans le cadre des exercices pratiques ou de l'évaluation. En tout état de cause, les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique et aux consignes de l'exercice ou évaluation.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conformément au décret Paysage, l'UE sera considérée comme réussie uniquement si l'étudiant-e obtient une note finale égale ou supérieure à 10/20. Si la note obtenue est inférieure à 10/20, l'UE sera considérée comme non réussie. <p><i>Si lors de la <u>session de juin</u> la note finale intégrée de l'UE est inférieure à 10/20, seule(s) la ou les activités d'apprentissage ou partie(s) en échec durant les sessions de janvier (BMHRU1212A) et de juin (BMHRU1212B) sera ou seront représentée(s) lors de la session d'août-septembre.</i></p> <p><i>Si lors de la <u>session d'août septembre</u> la note finale intégrée de l'évaluation certificative de l'UE est inférieure à 10/20 et que l'étudiant.e n'obtient pas une note de réussite globale, l'ensemble des épreuves écrites de l'évaluation certificative de l'UE (100 %) devra être représenté au cours de l'année académique suivante.</i></p> <p><i>Pour obtenir les crédits attachés à l'UE, l'étudiant-e devra avoir présenté les examens portant sur les deux parties de l'UE. L'absence non justifiée à l'examen portant sur l'une des deux parties au cours d'une même session entraînera une note d'absence (0A) pour l'UE entière à la session concernée. En revanche, une note de réussite obtenue lors d'une session antérieure de la même année académique sera "gelée" et prise en compte pour le calcul de la note finale de l'UE.</i></p> <p>La présence et la participation au cours sont requises. En vertu de l'article 72 du Règlement général des études et des examens, l'enseignante se réserve le droit de proposer au jury de s'opposer à l'inscription d'un.e étudiant.e qui n'aurait pas assisté à au moins 80 % du cours, aux sessions de janvier, juin ou août-septembre.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Présentiel, premier et deuxième quadrimestres, 60 heures de théorie et d'exercices.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La théorie est abordée à la fois par un travail d'étude préparatoire par l'étudiant.e à domicile (non présentiel) et - le cas échéant - par un rappel en classe sous la forme soit d'un exposé magistral, soit d'un temps de questions-réponses en début de séance. L'enseignement de la grammaire russe est envisagée dans une approche contrastive qui tient compte de la visée traductive de la formation. • Les séances de cours en présentiel sont consacrées essentiellement à des exercices d'application pratique de la théorie à préparer et étudier en non-présentiel. • Le travail en non présentiel - personnel ou en groupe - est consacré, d'une part, à l'acquisition - par l'étude - des fondements théoriques de la grammaire russe et, d'autre part, à la maîtrise de la grammaire par l'exercice (préparation et révision des exercices proposés dans les syllabus ou à l'aide d'outils didactiques électroniques, tels que <i>Moodle</i>), dont des exercices de traduction vers C. <p><i>Sauf consigne explicite contraire, le recours à un logiciel de traduction automatique ou l'utilisation des intelligences artificielles (IA) génératives est STRICTEMENT interdit, que ce soit dans le cadre des exercices pratiques ou de l'évaluation. En tout état de cause, les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique et aux consignes de l'exercice ou évaluation.</i></p> <p>Langues d'enseignement : Français (exposé de la théorie) et russe (exercices).</p>
<p>Contenu</p>	<p><u>Grammaire</u> (100 % de la matière du Q1 et 50 % de la matière du Q2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Phrase complexe - Participes & propositions participiales. Propositions relatives. Propositions subordonnées complétives (conjonctions de subordination et emplois). Discours direct et indirect. Gérondifs & tournures gérondives. Propositions subordonnées circonstancielles (temps, lieu, cause, conséquence, but, condition, concession, etc.) + Phrase simple : compléments circonstanciels de sens équivalent (temps, lieu, cause, conséquence, but, condition, concession, etc.) introduits par des prépositions. • Voix active et passive. • Aspect du verbe : emplois particuliers (présent, passé, futur, infinitif, impératif, négation) ; • Verbes de mouvement simples (révision) et préverbes : significations et emplois. • Les préverbes : significations et emplois. <p><u>Traduction vers C (français-russe)</u> (50 % de la matière du Q2) :</p> <p>Traduction de phrases du français vers le russe sur la base non seulement des éléments de grammaire étudiés dans le cadre de la partie "grammaire" du cours, mais également de points d'attention liés à certaines difficultés particulières de la traduction vers la langue C (dans une visée contrastive).</p>
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Syllabus de théorie & syllabus d'exercices mis à disposition par le professeur (en version électronique sur la plateforme <i>Moodle</i> et en version imprimée par l'intermédiaire du Service de reprographie de l'université). • Voir la bibliographie fournie par le professeur dans les syllabus. • Course Handouts (syllabus) provided by the course tutor, available on the <i>Moodle</i> platform (electronic version) and via the university Reprography Service (printed version); • See the bibliography provided by the course tutor in the Course Programme Handouts (syllabus).
<p>Autres infos</p>	<p>L'utilisation des téléphones et Smartphones est interdite durant les séances de cours. Sauf raison urgente justifiée et négociée avec l'enseignante, ces appareils électroniques seront éteints (au moins en mode "avion") et rangés dans les sacs durant toute la durée de chaque séance. En tout état de cause, ils ne pourront pas servir comme "support" de cours.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>TIMB</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en traduction et interprétation	TIMB1BA	5	BMHRU1111	